

Afin de mieux gérer nos déchets ultimes, il faudrait s'assurer de les diminuer à la source en légiférant contre le suremballage, en développant l'accès aux achats en vrac à des prix abordables, en simplifiant les consignes sur les matières recyclables (uniformisation entre les municipalités, formation des citoyens, visite des centres de tri) et en favorisant le recyclage et le compostage.

Pour faciliter un recyclage de qualité, nous pourrions mettre en place des bennes de recyclages qui récoltent une matière exclusivement (c. f. photos en exemple). Cela évite de dévaloriser la matière et diminue le travail de tri au centre de tri et le risque de contamination.



Tania Massault — samedi 8 mai 2021 — Québec

*Massault*